



PROGRAMME DE FORMATION

Gestion des sinistres immobiliers dans le logement social : aspects juridiques, techniques et indemnisation

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Collaborateurs en charge de la gestion et du suivi des sinistres en assurances



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les règles juridiques et techniques applicables aux principaux sinistres dommages aux biens (incendie, dégâts des eaux, vol, bris de machines, bris de glace) afin d'assurer une gestion conforme des dossiers
- Expliquer les conventions d'indemnisation entre assureurs



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Les principes juridiques et techniques

- Obligations de l'assuré : déclaration du sinistre (forme, délai, sanction), autres obligations (mesures conservatoires,...)
- Prescription du droit de l'assuré à indemnité : durée, effets, interruption (événements générateurs et conséquences)
- Droit de résiliation après sinistre de l'assureur : principe et exceptions, conséquence (droit de résiliation de l'assuré)

Les principes particuliers

- Sinistres "incendie et risques annexes" : procédures de règlement, les états provisoires et définitifs de pertes, l'expert d'assureur et l'expert d'assuré, le sauvetage, les créanciers privilégiés, le paiement des indemnités, les cas particuliers : tempêtes, catastrophes naturelles, émeutes et mouvements populaires
- Dégâts des eaux : convention IRSI et convention des détériorations immobilières suite à vol ou



- tentative de vol.
- Sinistres bris de machines (ex : ascenseurs) et informatique : la notion de dommage matériel accidentel, indemnisation en valeur à neuf, en valeur vénale
- Sinistres vol et autres dommages : délai de déclaration, autres obligations, preuve du vol et des pertes, vérification des déclarations de l'assuré ; sinistres bris de glace
- Cas des portes

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Échanges d'expériences et de pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne